

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUIN 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni vendredi 02 juin 2017 à 20 heures sous la présidence de Monsieur GIRAUD Alain, maire de la commune de SAINT JULIEN MOLHESABATE.

Avant de débiter l'ordre du jour, les conseillers municipaux approuvent le compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 21 avril 2017, nomment Maurice BLANC secrétaire de la présente séance.

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes pour 2017 :

- Centre Léon Bérard LYON (Rhône) : 170 €
- Laborieuse de DUNIERES (Haute-Loire) : 180 €
- Caisse Amicale Sapeurs-Pompiers DUNIERES (Haute-Loire) : 260 €

ainsi qu'une aide exceptionnelle d'un montant de 170 euros à l'association « Les amis des Sétoux » suite à l'élaboration d'un parcours pédestre de 25 kms (aller-retour) dénommé « le circuit des deux stèles » qui se situe entre la stèle du lieudit « Les Sétoux » commune de RIOTORD et la stèle du lieudit « Liberthe » sur la commune de SAINT JULIEN MOLHESABATE. Ces deux stèles ont été érigées en hommage aux aviateurs américains morts le 2 août 1944 dans leur bombardier qui s'est abattu au lieudit « Les Sétoux » et dont l'équipage avait été recueilli par des résistants aux lieudits « Le Besset » et « Liberthe » à Saint-Julien-Molhesabate. Une inauguration de ce parcours est prévu le samedi 29 juillet 2017 avec dépôt de gerbe à la stèle.

TARIFS LOCATIONS GITES ANNEE 2018

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les tarifs des deux gîtes municipaux pour l'année 2018 soit du 1er janvier au 31 décembre 2018

Haute Saison (juillet-août)	442 euros/semaine
Moyenne Saison (juin, juillet et septembre)	370 euros/semaine
Noël et nouvel an	338 euros/semaine
Vacances de février	320 euros/semaine
Basse Saison (autres périodes)	250 euros/semaine

Week-end hors Noël et nouvel an	
3 jours - 2 nuits chauffage compris	166 euros/week-end

Rappel : commission de 15 % prélevée sur les tarifs ci-dessus par la Maison du Tourisme du PUY EN VELAY pour la gestion des réservations, la publicité, le site internet.....

Pour 2016, occupation en moyenne par gîte de 22 % environ

De plus, le Conseil Municipal reconduit pour 2018 une réduction de 20 % sur les tarifs fixés ci-dessus pour les personnes domiciliées en résidence principale ou secondaire sur la commune de ST JULIEN MOLHESABATE et qui souhaitent utiliser les gîtes à l'occasion d'une fête de famille. Les personnes intéressées doivent directement contacter la mairie.

RAPPEL PERMANENCES ELECTIONS LEGISLATIVES

Monsieur le Maire refait le point sur les permanences des élus lors des élections législatives des dimanches 11 et 18 juin 2017 entre 8 h et 18 h.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA HAUTE-LOIRE

La Commune de ST JULIEN MOLHESABATE est adhérente au Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire dont les nouveaux statuts prévoient :

- l'adhésion au Syndicat des Communautés de Communes et/ou Communauté d'Agglomération concernant l'éclairage public (maintenance et entretien), cartographie des réseaux secs et Système d'Information Géographique, assistance et appui pour développement, maîtrise, et économie d'énergies, groupement de commandes pour l'achat d'électricité...

- intégrer dans les statuts la compétence facultative liée au déploiement des infrastructures de charge pour véhicules électriques ;

- prendre en compte l'émergence des communes nouvelles qui impacte la composition des Secteurs Intercommunaux d'Énergies et, par ricochet, leur représentativité au sein du Comité Syndical ;

- modifier le siège du Syndicat pour le fixer au 13 Place Michelet LE PUY EN VELAY

Le Conseil approuve à l'unanimité les nouveaux statuts.

PRISE COMPETENCE EAU ASSAINISSEMENT PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

M le Maire explique que suite à la loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), des études sont en cours au niveau de la communauté de communes pour une éventuelle prise de compétence de l'eau et de l'assainissement. A la charge de la commune de ST JULIEN, un diagnostic des réseaux à prévoir pour un coût de 4 000 € (non prévu au budget !!!) avant juillet 2017. Ce transfert de

compétence Eau et Assainissement au profit de la communauté de communes n'a aucun intérêt pour la commune de ST JULIEN qui est en gestion directe avec un budget eau et assainissement équilibré, un endettement quasi inexistant, une bonne qualité de l'eau sans traitement chimique et un tarif équitable.

RETRAIT DES COMMUNES DE ROSIERES ET LAVOUTE SUR LOIRE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE CAPTURE DES CARNIVORES DOMESTIQUES ERRANTS

Avis favorable du conseil municipal pour le retrait des communes de ROSIERES et LAVOUTE SUR LOIRE du Syndicat de Capture des Carnivores Domestiques Errants dont la commune de ST JULIEN MOLHESABATE est adhérente.

ADRESSAGE COMMUNE

Chaque habitation de la commune aura une adresse précise avec n° pour un coût de 4 035.90 € HT (projet mené par La Poste) sans compter la fourniture et la pose de plaques à la charge de la commune.

TRAVAUX EN COURS

Location d'un compresseur pour sablage barrière monument aux morts, portails cimetière avant peinture, portes et barrières escalier de la Mairie.

Prévision de pose de couvertines sur le haut du mur du monument aux morts

Toiture maison Charroin en juillet 2017

Mur entre les deux cimetières à abaisser et pose d'une barrière en octobre 2017

Plateforme écopoints La Frache en juillet 2017

Travaux rénovation des gites en novembre 2017

Mise en place d'une bordure en gravier pour le columbarium

Achat et pose d'un panneau parking cimetière

Réfection route communale en partie entre Bellevue et Libérthe

Achat de drapeaux neufs pour monuments aux morts

Se renseigner sur un broyeur d'accotement pour nettoyer le long de la voirie

Chemin de randonnée « au fil de l'eau » à débroussailler, balisage à revoir, à commander auprès de l'Office de Tourisme de MONTFAUCON.

QUESTIONS DIVERSES

Un colis est à prévoir pour les aînés qui n'ont pas pu assister au repas du 20 mai 2017.

Pas de ramassage des poubelles à Thomarget depuis 15 jours, signalé au SICTOM, bien préciser aux habitants qu'il faut mettre le fanion orange sur le côté pour informer que la poubelle est pleine et qu'elle doit être ramassée !

Projet d'installation d'antenne wi-fi en mairie plutôt qu'aux gites ce qui évite l'ouverture et les frais d'une seconde ligne ADSL, faire un essai pour voir si le rayon wi-fi d'une antenne installée à la mairie couvre également les gites.

Les habitants de la Chalენconnière demandent l'installation de l'éclairage public dans leur village, ce projet a été rejeté et donc non voté lors du budget, les conseillers municipaux restent sur leur position.

Le contrat emploi avenir aidé à 75 % par l'Etat de Frédéric CHARROIN (17.5 h/semaine) se terminera en juin 2018 (travaux divers, déneigement), il convient de réfléchir à la suite à donner lors d'un prochain conseil avec coût exact (salaire + charges).

Présentation aux conseillers d'un plan de projet de réaménagement de l'ancienne cure en mairie avec devis géomètre à valider rapidement pour obtenir des relevés de côtes.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance.